

Procès-verbal Assemblée Générale Ordinaire du 21 janvier 2023

Début de l'assemblée 10h30

Ouverture : chœurs d'enfants

- **Présentation du rapport moral** : Cf. en annexe 1
- **Présentation du rapport d'activités** : Cf. en annexe 2

Pas de questions.

Vote à main levée du rapport d'activités.

Abstentions : 0

Contre : 0

Pour : 57

Le rapport d'activités est voté à l'unanimité des présents.

Orchestre à cordes

- **Rapport financier** : cf en annexe 3. En l'absence d'Olivier Mazeran du Cabinet Géode Conseils, présentation par la Présidente et le Directeur
- **Rapport du Commissaire aux Comptes**. Cf en annexe 4. Pierre-Henri PACAUD du Cabinet Pyramide Conseils.

Pas de questions.

Vote à main levée du rapport financier.

Abstentions :

Contre : 0

Pour : 57

Le rapport financier est voté à l'unanimité des présents.

Affectation du résultat :

Résultat affecté : **44 667 €**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat au compte « report à nouveau créditeur » pour un montant de **44 667 €**

Vote de l'affectation du résultat

Abstentions : 0

Contre : 0

Pour : 57

L'affectation du résultat est votée à l'unanimité des présents.

- **Présentation du budget prévisionnel 2022-2023**

Hypothèses de travail

Les produits:

- Productions vendues et cotisations : données recueillies via la facturation faite aux familles
- Subventions : intégration de la baisse de subvention de la Métropole (79400 €) et intégration de la subvention stabilisée de la Mairie de Caluire et Cuire pour le fonctionnement de l'école (475 800 €) et pour les interventions sur les temps périscolaires (30 000 €)

Les charges :

- Augmentation des charges courantes de 1,5% (1 15 pour l'électricité)
- Abondement IFC : 25 k€
- Remboursement de l'Apport en fond associatif : 34 k€
- Masse salariale calculée sur la base d'une augmentation conventionnelle de 3% courant 2022/2023 (estimation en lien avec les prévisions d'augmentation générale des salaires en France)

Budget total : 952 360 € - Résultat prévisible : à l'équilibre

Produits	Prévisionnel 2022-2023	Charges	Prévisionnel 2022-2023
Périscolaire	30 000	Autres achats et charges externes	114360
Productions vendues	295 000	Impôts et taxes	33000
Subventions d'exploitation	560 000	Salaires et traitements	745000
Adhésions	12 360	Dotations aux amortissements	10000
Autres produits	5 000		
Caluire et cuivres	50 000	Caluire et cuivres	50000
Total des produits	952 360	Total des charges	952360

Vote du budget prévisionnel

Abstentions : 0

Contre : 0

Pour : 57

Le budget prévisionnel est voté à l'unanimité des présents.

- **Election des membres du Conseil d'administration :**

Résultat des votes : 57 votants

Après élection des membres sortants et des nouvelles candidatures, le Conseil d'Administration est composée de la manière suivante :

Nom Prénom	Elus
BADEL Agnès	Elue
BLAYA Laurent	Elu en 2022
BLAYA Myriam	Elue en 2022
BOLON Georges	Elu en 2022
CHALET Charles	Elu
DEBARD Claire	Elue
DESOUHANT Magali	Elue en 2022
GONTARD M Thérèse	Elue en 2022
LECROART Timothée	Elu
RAVIT Christine	Elue
TOURATIER Laurence	Elue

Fin de l'Assemblée Générale Ordinaire à 12H30.

ANNEXE 1 : RAPPORT MORAL

ANNEE 2021/2022 : ANNEE DE TRANSITION ?

Il est toujours périlleux de regarder dans le rétroviseur, surtout pour quelqu'un qui a une mauvaise mémoire. Néanmoins, notre Assemblée Générale se déroulant généralement 5 mois après la clôture de l'exercice, il est nécessaire de faire cet effort.

Je mettrai en relief pour cette année 2021/2022 3 faits marquants, sans entrer dans le détail du rapport d'activité qui va suivre :

La rentrée 2021 : nous avons été très heureux de constater que les élèves étaient de retour à l'école de musique avec un effectif en croissance et de bons taux de remplissage des cours d'instruments. Progressivement, les mesures sanitaires liées à la crise du Covid se sont estompées, au grand bonheur de tous.

La saison musicale : là aussi, le plaisir a été total de retrouver les instants forts que nous avons connus précédemment : les concerts de fin d'année, Caluire et Cuivres après 2 éditions annulées, Caluire et Clarinettes et jusqu'à cette Fête de la Musique de juin, sous une canicule de plomb qui nous a obligés à nous adapter. Nous devons forcément intégrer ce nouveau paramètre dans nos futurs projets.

Le départ de notre Directeur : effectivement, Rodolphe Saint-Pol à la tête de cette Ecole depuis 13 ans est parti en août dernier pour de nouvelles aventures professionnelles. Un départ après tant d'années n'est anodin ni pour l'établissement ni pour ceux qui y travaillent. Je souhaite le remercier pour toutes ces années d'activité au cours desquelles un important travail a été réalisé, tant du point de vue organisationnel que musical. Malgré les difficultés, il a su garder le cap et gérer au mieux ce bel établissement d'enseignement musical.

L'exercice 2021/2022 étant clôturé le 31 août, je devrais m'arrêter à cette date...

Je souhaite pourtant faire un pont avec l'année d'après, dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui pour saluer et remercier Emmanuel Maurice, notre nouveau Directeur, d'être venu nous rejoindre en novembre dernier et d'avoir déjà réussi à insuffler une nouvelle dynamique que nous avons concrètement remarquée dès les concerts de Noël.

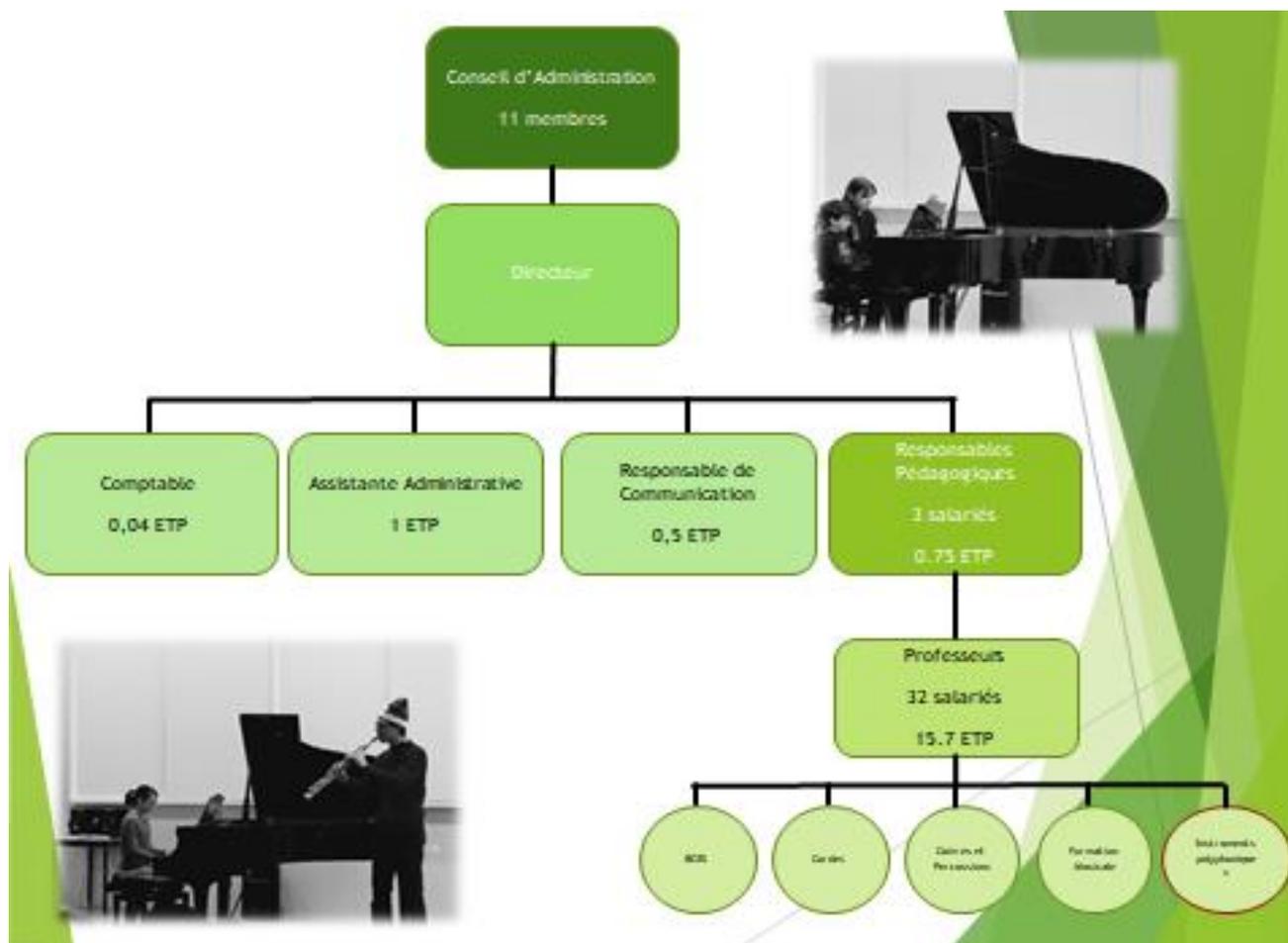
Je remercie M. Cochet, Maire de Caluire et Cuire, et ses adjoints présents au Conseil d'Administration : Mme Chandia et MM. Joubert et Couturier. La Municipalité de Caluire est au côté de l'AMC2 depuis toutes ces années, sans faille, dans les bonnes comme dans les moins bonnes années. Je l'en remercie.

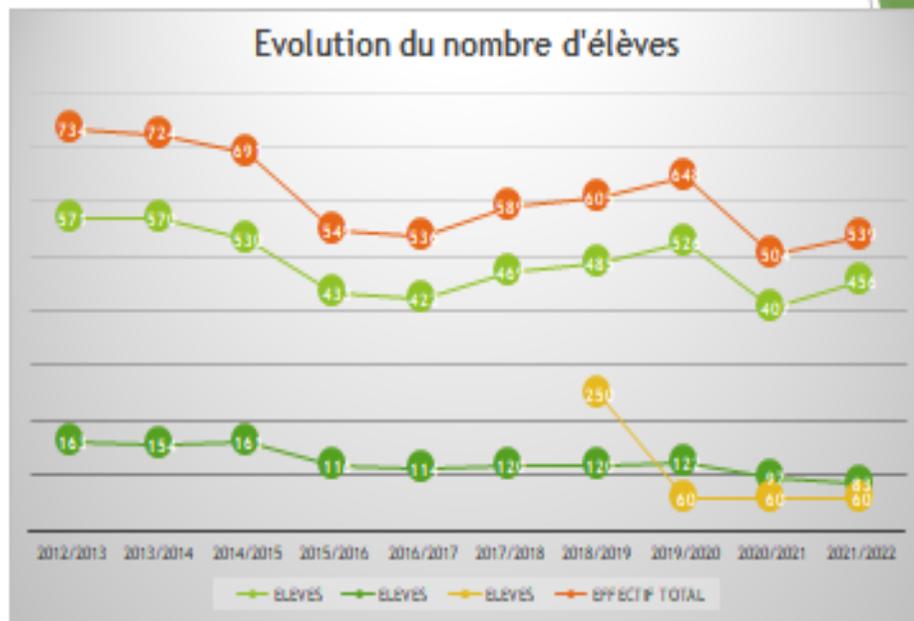
Je remercie M. Mazeran du Cabinet Géode et MM. Pacaud et Bouillard de Pyramide-conseils, nos expert-comptable et Commissaires aux Comptes de l'AMC2, pour leur appui technique et leurs nombreux conseils toujours avisés.

Mes derniers remerciements, et non les moindres, sont adressés aux administrateurs bénévoles présents à mes côtés pour porter le projet de l'AMC2. Une petite équipe solide...qui souhaite ardemment accueillir de nouveaux compères d'aventure ! Merci à eux très chaleureusement.

MARIE-THERESE GONTARD
PRESIDENTE

ANNEXE 2 : RAPPORT D'ACTIVITE (E. MAURICE)





Conclusions sur les effectifs

2021/2022 est une année qui laisse apparaître une ambivalence :

- L'AMC2 peut être optimiste car les élèves les plus jeunes ont retrouvé le chemin de notre école de musique.
- Les traces de la crise COVID sont encore présentes et cela s'est traduit par une baisse de certains effectifs dans les parcours avec instrument et l'accueil des publics adultes.

Le retour à la normale, c'est-à-dire avec un nombre d'élèves inscrits compris entre 600 et 650, peut être raisonnablement estimé pour les rentrées 2024 ou 2025.

Musique au berceau

MAO, Numérique

Ateliers ados Les Arts visuels

caluire
et cuire

Faire vibrer Caluire et Cuire

Rapport d'activité

- Les rencards sonores
- Les Auditions Multi Instruments
- Les After Classes
- Les concerts de Noël
- Les Pratiques Collectives en fête
- Les évaluations de fin de cycle
- Caluire et Cuivres
- Caluire et Clarinettes
- Les auditions de classes
- Les concerts hors les murs
- Les Journées Porte Ouverte
- Viens voir les musiciens
- La fête de la musique

50 dates à l'année !



ANNEXE 3 : RAPPORT FINANCIER DE L'EXPERT-COMPTABLE

ASSOCIATION MUSICALE DE CALUIRE ET CUIRE		Bilan au 31 août 2022 2021/2022	
ACTIVITÉ GLOBALE			
	2021/2022	2020/2021	Évolution
Ressources associatives	621 928 €	681 358 €	-8.7%
Production vendue	298 193 €	265 651 €	+12.2%
Activité globale	920 121 €	947 009 €	-2.8%
Contributions volontaires	97 739 €	95 684 €	+2.1%
Emplois contributions volontaires	97 739 €	95 684 €	+2.1%

ame
association
musicale

GEODE CONSEILS

Contrôle au 10/11/2022 présenté par Olivier MAZURAN

RESSOURCES ASSOCIATIVES

	2021/2022	2020/2021	Évolution
Concours publics et subv. [...]	602 435 €	647 875 €	-7%
Cotisations des adhérents	7 460 €	22 990 €	-67.6%
Dons, Mécénats, Legs	12 033 €	10 493 €	+14.7%
Total des ressources	621 928 €	681 358 €	-8.7%

Dons, Legs

	2021/2022	2020/2021
Dons, Legs, frais abandonné	9 540 €	2 880 €
Produits divers de gestion	2 493 €	7 613 €

E

SYNTHÈSE DES CHARGES

	2021/2022	2020/2021	Évolution
Charges de fonctionnement	153 469 €	118 317 €	+29.7%
Impôts et taxes	33 259 €	46 544 €	-28.5%
Charges de personnel	700 191 €	817 038 €	-14.3%
Charges exceptionnelles	42 145 €	29 760 €	+41.6%
Total	938 932 €	1 017 573 €	-7.7%

RATIOS D'ACTIVITÉ (%)

	2021/2022		2020/2021	
Produits d'exploitation	920 121 €	100%	947 009 €	100%
Marge globale	296 161 €	32.19%	254 660 €	26.89%
Charges de fonctionnement	153 469 €	16.68%	118 317 €	12.49%
Impôts et taxes	33 259 €	3.61%	46 544 €	4.91%
Charges de personnel	700 191 €	76.1%	817 038 €	86.28%
Dotations aux amortissements	9 868 €	1.07%	5 914 €	0.62%
Résultat d'exploitation	26 748 €	2.91%	46 219 €	4.88%
Résultat financier	1 082 €	0.12%	797 €	0.08%
Résultat courant	27 829 €	3.02%	47 016 €	4.96%
Résultat exceptionnel	16 893 €	1.84%	-28 367 €	-3%
Résultat de l'exercice	44 667 €	4.85%	18 610 €	1.97%

ACTIF DU BILAN

	2021/2022	2020/2021	Evolution
Immobilisations	27 958 €	16 499 €	+69.5%
Créances usagers	6 103 €	10 727 €	-43.1%
Autres créances	69 219 €	68 279 €	+1.4%
Trésorerie	240 728 €	309 630 €	-22.3%
Total de l'actif	344 008 €	405 135 €	-15.1%

PASSIF DU BILAN

	2021/2022	2020/2021	Evolution
Fonds propres	238 413 €	225 094 €	+5.9%
Provisions, Fonds dédiés	11 810 €	64 500 €	-81.7%
Avances et acomptes reçus	10 710 €	6 009 €	+78.2%
Dettes fournisseurs	27 375 €	16 510 €	+65.8%
Autres dettes	55 700 €	93 022 €	-40.1%
Total du passif	344 008 €	405 135 €	-15.1%

ENGAGEMENTS DÉPART RETRAITE 2/3

Dans le cadre d'une mise à la retraite de ces personnes, les droits non chargés et acquis par les salariés au 31 août 2022 sont de **146.164 euros** (engagement net déduction faite des versements capitalisés sur le contrat Apicil).

Dans le cadre d'un départ volontaire de ces personnes, les droits chargés et acquis par les salariés au 31 août 2022 sont de **136.400 euros** (engagement net déduction faite des versements capitalisés sur le contrat Apicil).

Récapitulatif des départs volontaires à venir

Année	Nombre de départs	Droits acquis au 31/08/2022
2023	2	34.557 euros
2024	1	33.024 euros
2026	2	51.597 euros

ANNEXE 4 : RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous certifions que les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 août 2022 sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice.





FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2021 à la date d'émission de notre rapport.





JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble c  otes, notamment pour ce qui concerne les provisions pour risques.



VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité de la présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

